

## Saisie de la notice de renseignement



### 1.1 Principe général

La notice de renseignement comporte 3 pages à compléter. En validant la page courante, vous passez automatiquement à la page suivante. En validant la 3<sup>ème</sup> page, un message vous confirme la bonne réception de votre notice par les services de la Div1.

La notice est modifiable pendant la période de saisie et en lecture seule en dehors de ces dates. A cet effet, vous pouvez accéder directement à la page concernée via le menu. Vous pouvez extraire votre notice de renseignement au format PDF. (1)

### 1.2 Saisie des informations générales

- Si nécessaire, renseignez votre nom de naissance. (2)
- Validez les informations générales afin de créer votre notice. (3)

### 1.3 Saisie de l'ordre de préférence des circonscriptions et des niveaux d'enseignement

- Choisissez l'ordre préférentiel des circonscriptions. (4)
- Choisissez l'ordre préférentiel des niveaux d'enseignement. (5)
- Validez vos préférences. (6)

#### Important

- **Chaque item doit être sélectionné.**
- **Il ne doit pas y avoir de doublons dans vos préférences.**
- **Dans les 2 cas, un message d'alerte s'affiche et vous demande de corriger.**

Circonscriptions :	Ordre préférentiel :	Niveaux :	Ordre préférentiel :
0680124R - Altkirch	1	Préélémentaire	3
0681986P - Andolsheim	15	Elémentaire	2
0680119K - Colmar	2	Spécialisé	1
0680121M - Guebwiller	10		
0682040Y - Illfurth	3		
0680120L - Ingersheim	11		
0680122N - Mulhouse 1	4		
0680123P - Mulhouse 2	12		
0682027J - Mulhouse 3	5		
0681791C - Riedisheim	13		
0681751J - Saint-Louis	6		
0680125S - Thann	14		
0681759T - Wintzenheim	7		
0681709N - Wittelsheim	9		
0681349X - Wittenheim	8		

Page précédente Annuler votre saisie Valider vos voeux

## 1.3 Saisie éventuelle d'une observation

- Saisissez, si nécessaire, des remarques ou des observations complémentaires. (7)
- Dans tous les cas, validez. (8)
- Un message vous indique le bon déroulement de la saisie de la notice de renseignement.

Observations éventuelles :

essai de message

Page précédente Annuler votre saisie Valider vos observations

### Important

- Le bouton « Annuler votre saisie » réaffiche la page dans l'état antérieur de vos dernières modifications.
- Afin que la notice soit complète, toutes les pages doivent être validées au moins 1 fois.